

DEFIANCE, DOUTE, INCERTITUDE : QUELLE PLACE POUR LA NOTION DE CONFIANCE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES ?

13H30- ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h Introduction

14H30 TABLE-RONDE N°1 – La confiance et le juge

« *La confiance dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel* » (E. Legris)

« *La confiance mutuelle dans l'espace européen de coopération judiciaire : mythe ou réalité ?* » (J.-S. Bergé)

« *La gestion de l'incertitude par les juridictions internationales. Créer de la confiance par la procédure* » (J. Tribolo-Ferrand)

QUESTIONS

16h-PAUSE

16H30 TABLE-RONDE N°2

La confiance, les institutions et la société

« *Dehors les corrompus ! Défiance et dynamiques électorales au Brésil* ». (M.-H. Sa Vilas Boa)

« *Confiance et sécurité privée* » (X. Latour)

« *Confiance et droit du travail : la confiance a-t-elle une place en droit du travail ?* » (C. Gailhbaud)

QUESTIONS

18H30 FIN DES TRAVAUX

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

JS BERGÉ

Professeur agrégé de droit privé à l'Université Nice - Côte d'Azur depuis septembre 2018 et délégué auprès de l'Institut Universitaire de France depuis 2016, JS Bergé est membre du GREDEG et du Réseau universitaire européen « Droit de l'espace de liberté sécurité et justice ». Ses thèmes de recherche privilégiés incluent le droit international et européen de la propriété intellectuelle, la question des interactions entre droit international et droit européen, le phénomène d'europeanisation du droit, celui du pluralisme juridique mondial contextualisé et, plus récemment, la question des phénomènes complexes de circulation (personnes, données, capitaux, déchets). A ce titre, il est l'auteur de nombreux ouvrages et a dirigé pas moins de quatre programmes de recherche nationaux ou internationaux, dont un est actuellement en cours : le projet « Full movement beyond control and the Law » (IFITIS).

CHRISTINE GAILHBAUD

Christine Gailhbaud est maître de conférences à l'Université Nice - Côte d'Azur, membre du pôle « procédures collectives » du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures (CERDP) de la Faculté de droit de Nice et avocat au barreau de Grasse. Son domaine principal d'enseignement et d'activité est le droit social et plus précisément le droit social appliqué à l'entreprise en difficulté. Elle participe, à ce titre, aux publications de l'édition spécialisée « Droit des entreprises en difficulté » de la Gazette du Palais, en annotant des décisions relatives au droit social des procédures collectives. Elle publie également dans d'autres revues telles que le Bulletin Joly Entreprises en difficulté et la Revue des procédures collectives civiles et commerciales.

XAVIER LATOUR

Professeur agrégé de droit public à l'Université Nice - Côte d'Azur depuis 2013, vice-doyen à la pédagogie et responsable de la licence en droit à la Faculté de droit de Nice, Xavier Latour est membre du CERDACFF. Spécialiste des questions de sécurité et de défense, il est également membre du Conseil de la prospective et de la stratégie du Ministère de l'intérieur, Secrétaire général de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense et auteur de nombreux articles et ouvrages relatifs à ces questions, parmi lesquels un commentaire du Code de la sécurité intérieure (avec O. Gohin, 2018, Lexis Nexis) ou encore un ouvrage consacré aux enjeux contractuels de la sécurité privée (avec C. Aubertin, 2017, Mare et Martin).

EMILIE LEGRIS

Après avoir effectué une licence et un master de droit international et européen à la Faculté de droit de Nice, Emilie Legris a soutenu avec brio le 18 décembre dernier sa thèse de doctorat préparée au LADIE et portant sur la question du tiers dans le contentieux international. Dans le cadre de la préparation de son doctorat, elle a également eu l'occasion d'écrire plusieurs articles portant sur le cyberspace et de participer régulièrement à la chronique des faits internationaux de la Revue générale de droit international public.

MARIE-HÉLÈNE SA VILAS BOA

Marie-Hélène Sa Vilas Boas est maîtresse de conférences en science politique au sein du laboratoire ERMES depuis 2016 et spécialiste de la question de la participation citoyenne. Elle est actuellement à l'origine d'une recherche portant sur les usages politiques de la lutte anti-corruption au Brésil. Par ailleurs, elle est l'auteur de plusieurs articles de science politique parmi lesquels « The genesis of participatory democracy in Brazil: a scientific (re)construction » publié en novembre 2017 à la Brazilian Political Science Review et « Rendre compte de la destitution de Dilma Rousseff : propositions pour un agenda scientifique », écrit avec Camille Goirand et publié en septembre 2018 à la revue Lusitopie.

JULIE TRIBOLO-FERRAND

Docteur en droit public de l'Université d'Aix-Marseille, Julie Tribolo-Ferrand est maître de conférences au LADIE depuis septembre 2018. Spécialiste de droit du contentieux international, elle travaille plus particulièrement sur les questions de procédure et de preuve devant les juridictions internationales. A ce titre, elle a publié plusieurs travaux sur le recours à l'expert par le juge international et participé au manuel de droit international pénal d'A. Pellet, E. Decaux et H. Ascensio sur la question de l'articulation des compétences des juridictions pénales internes et internationales. Elle écrit également régulièrement sur des problématiques de théorie du droit international telles que la question de la juridicité du droit international ou celle du rapport entre droit et morale dans l'ordre juridique international.